

Aide-mémoire

Qui peut référer :

- Intervenant du SAD
- Intervenant réseau de l'urgence
- Infirmière de liaison du centre hospitalier
- Infirmière de liaison des RPA
- Infirmière en ressource intermédiaire et RTF

Qui peut être admis au SNT :

- Usager ayant un profil 9 et moins
- Usager ayant un résultat de COVID positif ou une suspicion ne pouvant pas retourner dans son domicile ou dans sa ressource par non-respect de consignes ou que la ressource refuse de reprendre l'usager
- Usager en soins palliatifs à domicile

Services offerts au site non traditionnel :

- Chef d'unité 24 hr sur 24
- Soins infirmiers 24 hr sur 24
- Préposées aux bénéficiaires 24 hr sur 24
- Aides de services Jour- soir
- Gites et couverts
- Télévision et téléphone
- Une communication est faite avec le contact indiqué au formulaire lors de l'admission par l'équipe soignante

Consignes pour l'usager en provenance de l'hôpital :

- Doit avoir un masque de procédure dans le transport
- Ne pas porter de vêtement civil, le port de la jaquette est privilégié
- Avoir de la médication pour 48 heures
- Si l'usager a besoin de matériel (ex. : tubulure pour IV), fournir pour une semaine
- Prescription de départ

Consignes pour l'usager en provenance du domicile ou ressources externes :

- Doit avoir un masque de procédure dans le transport
- Ne pas porter de vêtements civil, le port de la jaquette est privilégié
- Avoir de la médication pour 48 heures
- Profil pharmacologique

Les usagers doivent apporter un minimum d'effets personnels.

- Une paire de chaussures, une paire de pantoufles, lunette s'il y a lieu, appareil auditif s'il y a lieu, aide technique s'il y a lieu